

[lagazettedescommunes.com](https://www.lagazettedescommunes.com)

Quel bilan pour l'école du socle à Jussey ?

• Par Michèle Foin

9-11 minutes

Dans la vie d'un élève, le passage de l'école primaire au collège est un moment clé de la scolarité, et peut être source de difficultés scolaires. Cette transition demanderait davantage de continuité pédagogique, d'autant que depuis 2013, les classes de CM1, CM2 et 6ème ont été regroupées au sein d'un même cycle d'apprentissage, le cycle 3, dit de « consolidation ». Mais dans les faits, l'école et le collège restent encore trop souvent des univers étanches.

C'est pour y remédier que le gouvernement était favorable en 2019 à la création des « établissements publics locaux des savoirs fondamentaux » dans le cadre de la loi Blanquer. Il s'agissait en effet de permettre aux collectivités qui le souhaitaient, d'associer les classes d'un collège et d'une ou plusieurs écoles situées dans son secteur de recrutement. L'objectif était de créer des réseaux « qui favorisent la concertation et le travail inter-dégrés ». Les maires ruraux et les syndicats d'enseignants s'y sont farouchement opposés, craignant un regroupement des écoles rurales et une atteinte à la fonction du directeur d'école. Sous la pression, l'école du socle a donc disparu du texte de loi, mais l'expérimentation à Jussey (1 581 hab. Haute-Saône), elle, a continué.

Faciliter la transition école-collège

Cela fait donc 3 ans que dans cette commune rurale, les élèves de CM1 et CM2 de l'école primaire du Centre passent plusieurs heures par semaine avec les élèves de 6ème au collège Louis Pasteur qui lui fait face, de l'autre côté de la place du Champs de foire. Dans ce territoire marqué par la grande pauvreté, il s'agit d'offrir aux plus fragiles de meilleures conditions de réussite. Acclimater en douceur les élèves du primaire aux exigences du collège en fait partie. « Nous mélangeons les élèves de cycle 3 dans plusieurs situations, précise Ludivine Schmidt, la directrice de l'école élémentaire : dans des cours d'éducation morale et civique, et lors de l'aide personnalisée en français et en mathématiques ». En parallèle, des séances de co-intervention sont organisées en anglais et en sciences, où

enseignants des premier et second degrés font classe ensemble devant les élèves des cours moyens. Enfin, des clubs, traditionnellement réservés aux élèves de collège, sont aussi proposés aux élèves de CM1 et CM2 : jusqu'à présent, chorale, guitare, et allemand ont permis aux élèves du cycle 3 de pratiquer une activité ensemble.

Un projet immobilier dans le prolongement du projet pédagogique

En 2018, lorsque le rectorat propose cette expérimentation à Olivier Rietmann, maire de Jussey à cette époque (actuellement sénateur LR de la Haute-Saône), ce département très rural, a déjà une longue expérience des pôles éducatifs. « Depuis 1993, ses écoles rurales sont rassemblées en pôles éducatifs co-financés par l'Etat et le conseil départemental », précise Mickaël Porte, inspecteur de l'Education nationale (IEN). Le maire vient de fusionner un regroupement pédagogique intercommunal (RPI) avec les écoles maternelle et primaire pour en faire l'ultime pôle éducatif du département. Un syndicat scolaire regroupe les communes qui alimentent ce pôle. L'école du Centre est vétuste et nécessite une rénovation. En face, le collège a été restructuré dans les années 80 pour accueillir 600 élèves. Mais en trente ans, il a perdu plus de la moitié de ses élèves. « Dans le cadre de l'école du socle il nous a paru logique de regrouper le pôle éducatif et le collège au sein d'un même bâtiment », admet Alexandre Pighetti, adjoint au maire de Jussey, et président du syndicat scolaire. Conseil départemental, Communauté de communes des Hauts-du-Val-de-Saône (48c, 8 732 hab.) et syndicat scolaire unissent donc leurs efforts pour fusionner écoles et collège dans un nouveau pôle scolaire, de la petite section à la 3^e, qui ouvrira en septembre 2022.

Favoriser la logique de réseau...

Ce rapprochement école-collège est donc un prolongement de cette rationalisation des structures scolaires, sans pour autant avoir pour vocation « de fusionner les écoles du territoire de recrutement du collège ! » se défend Mickaël Porte qui prône une logique de réseau. Car il s'agit avant tout de favoriser la continuité pédagogique. « Ce n'est pas parce qu'on partage des locaux que les élèves réussissent mieux et que les professeurs travaillent ensemble. La problématique dépasse les structures », prévient l'IEN. La directrice de l'école est recrutée spécialement, sur un poste à profil. « Il fallait quelqu'un capable de tisser des passerelles, et d'insuffler les projets partagés, mais surtout, en mesure de faire de la co-animation, souligne Mickaël Porte. » Or il n'est pas simple pour les professeurs de donner à voir ce qui se passe dans leur classe.

... et l'acculturation professionnelle entre premier et second degré

« Cela a suscité de l'appréhension », convient-il, mais a permis une acculturation professionnelle entre premier et second degrés. « Les enseignants travaillant ensemble, chacun comprend mieux la logique et les attendus des uns et des autres vis à vis des élèves », analyse Stéphane Lainé, principal du collège, qui regrette que les règles de mutation des enseignants n'aient pas été pensées pour ce type de situation. « Des gens précieux pour ce type de projet peuvent être nommés ailleurs, car ils ne sont pas titulaires de leur poste. Il faudrait une politique des ressources humaines plus volontariste », plaide-t-il.

En matière de repérage de la grande difficulté scolaire, pouvoir diagnostiquer les problèmes en amont du collège est très précieux. « Quand on les accueille au collège, on est prêt à se mettre en ordre de bataille autour d'eux », affirme le principal. De leur côté, les élèves comprennent mieux les enjeux du collège, ce qui permet une meilleure intégration, note-t-il encore.

Des résultats tangibles, mais complexes à mesurer

Tous les acteurs du projet soulignent néanmoins la difficulté de mesurer la plus value de l'expérimentation. « Les résultats chiffrés sont à prendre avec des pincettes, admet Ludivine Schmidt. On peut avoir des élèves de très bon niveau une année, et moins l'année suivante. Est-ce que c'est grâce au projet ou pas ? » D'autant que le Covid a empêché les brassages d'élèves durant de longs mois. « Il aurait fallu une évaluation par des chercheurs », regrette Stéphane Lainé, qui doit se contenter de « signes indirects » : oui, il note une différence entre les élèves de l'école de Jussey, qui ont bénéficié de l'école du socle, et les autres qui viennent des écoles alentours. Malheureusement, et c'est d'ailleurs une limite du projet, les autres écoles du secteur ne bénéficient de l'expérimentation, car trop éloignées.

Difficulté d'associer les autres écoles du secteur

« Il faudrait affréter des bus, et nous n'avons pas les budgets », déplore le principal. Pour y remédier, l'équipe a élaboré avec le professeur de sciences et vie de la terre une séquence « clé en main » de cours de sciences qui seront données aux élèves de primaire en visio-conférence depuis le collège. « Nous l'avons d'abord expérimenté à Jussey, et ça fonctionne », explique la directrice. La Haute-Saône ayant investi dans la fibre, le débit est suffisant pour le faire. « Nous allons expérimenter avec le matériel existant, et si besoin de compléter, nous verrons avec les

collectivités », prévient Mickaël Porte. Une option qui n'enthousiasme guère
Le président du syndicat scolaire : « La visio ne remplace pas le
présentiel », lâche Alexandre Pighetti.

Un projet immobilier perméable et étanche à la fois

Quant au projet immobilier, il se calque sur la philosophie de l'école du socle : permettre la perméabilité entre les CM1, CM2 et les 6^{ème}, tout en maintenant une étanchéité pour les tout-petits de maternelle. « Il y avait cette demande criante que les tout-petits ne soient pas en contact avec les collégiens », témoigne Stéphane Lainé. Résultats : il y aura bien deux cours séparées, deux salles de cantines, mais un CDI, une salle informatique, et une cuisine scolaire partagées. Au niveau des coûts portés par les différents niveaux de collectivités, le syndicat scolaire de Jussey finance l'école au prorata des surfaces, et le conseil départemental et la communauté de communes, financent la cantine. Au total, le montant des travaux s'élève à 6,5 millions d'euros. « Une fois les élèves dans le collège, nous gardons notre service des Atsem et des agents d'entretien pour l'école, et il y aura là aussi partage des tâches au prorata des surfaces », complète Alexandre Pighetti.

Quels moyens pour la pérennisation du projet ?

Inquiet du devenir de l'école du socle, dont Nathalie Elimas a indiqué [le 13 avril 2021](#) que son inscription dans la loi ou les textes réglementaires « n'était pas à l'ordre du jour des travaux en cours au sein du ministère de l'Éducation nationale », le sénateur Olivier Rietmann a obtenu en juin 2021 l'assurance d'un soutien pour celle de Jussey, qui est pérennisée. « Pour l'instant, l'Éducation nationale accorde des moyens supplémentaires pour continuer l'école du socle » se rassure-t-il. Mais jusqu'à quand ? « Notre territoire a tous les critères pour être en REP+, sauf un : la densité de population, ce qui est éliminatoire ! », lance le sénateur ulcéré. Il œuvre donc pour que Jussey profite elle aussi des contrats locaux d'accompagnement, expérimentés en septembre 2021 dans trois académies, sur le principe d'une allocation progressive et différenciée des moyens qui incluront les territoires ruraux et de montagne.